



A l'attention de Monsieur Manuel VALLS, Premier ministre

Cayenne, le 20 avril 2016

Monsieur le Premier ministre,

ANTOINE KARAM

SENATEUR
DE LA
GUYANE

*COMMISSION
DES AFFAIRES
ETRANGERES
DE LA DEFENSE
ET DES
FORCES ARMEES*

*VICE-PRESIDENT
DE LA DELEGATION
SENATORIALE
OUTRE-MER*

*DELEGATION
SENATORIALE
AUX ENTREPRISES*

Depuis plusieurs mois, nous assistons en Guyane à une augmentation sensible des violences par armes à feu sur certains sites du Parc Amazonien de Guyane, l'une des régions les plus riches du monde en matière de biodiversité et particulièrement touchée par l'orpaillage illégal.

Les orpailleurs clandestins s'organisent, saccagent et pillent les ressources au vu et au su des habitants du Haut-Maroni ou du Haut-Oyapock mais également des autorités qui luttent tant bien que mal contre ce véritable fléau social, sanitaire et environnemental.

Autour de l'orpaillage illégal se structurent de véritables filières d'immigration clandestines, réseaux de prostitution, délinquance, trafics d'armes et de drogues. Les échanges de tirs et les assassinats ces dernières années viennent cruellement rappeler que dans ce parc pourtant protégé, l'insécurité est réelle et le climat tendu.

Tout récemment, la justice brésilienne a lancé des mandats d'arrêt contre deux habitants de Camopi qui auraient fait usage de leur arme à l'encontre d'un garimpeiro. Si l'on ne peut encourager nos concitoyens à se défendre eux-mêmes, permettez-moi de souligner le sentiment d'injustice qu'ils peuvent légitimement ressentir au regard des exactions dont ils sont les victimes quotidiennes.

Monsieur le Premier ministre, derrière cette affaire sensible, c'est bien de la lutte contre l'orpaillage illégal dont il est question.

Les résultats de l'opération *HARPIE* sont incontestables, mais il est désormais illusoire de prétendre que celle-ci suffise aujourd'hui à contenir l'afflux massif d'orpailleurs illégaux sur le sol guyanais.

La France doit mettre en œuvre des solutions complémentaires pour endiguer ce phénomène.

Le développement de la traçabilité de l'or est souvent évoqué, nous devons impérativement étudier cette possibilité, aussi coûteuse soit-elle.

Par ailleurs, le renforcement des officiers de police judiciaire ou l'élargissement de leurs compétences à d'autres personnels semblent nécessaires afin d'effectuer davantage de saisies et de destructions de matériels.



Enfin, il est indispensable que la France poursuive la coopération transfrontalière avec le Brésil et le Surinam. Sur le plan militaire, des premières opérations conjointes ont été menées avec succès en 2015 avec les forces brésiliennes et doivent se poursuivre en 2016. Cependant, la France doit surtout insister sur la nécessité d'une meilleure coopération judiciaire avec ses voisins, actuellement peu efficace.

Monsieur le Premier ministre, vous l'affirmiez en octobre dernier devant la représentation nationale « *La Guyane c'est la France donc nous lui devons soutien et solidarité !* ».

Les territoires isolés comme celui de Camopi ne peuvent rester plus longtemps oubliés de la République. Nos concitoyens doivent y être protégés. Il en va de l'avenir de la Guyane et de l'honneur de la France.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier ministre, en l'expression de ma plus haute considération.

Antoine KARAM